

Rendre compte à la population d'une bonne gestion de l'eau et de l'assainissement : la coproduction d'indicateurs environnementaux, sociaux et économiques en Seine-Saint-Denis

■ J. BÖHLER¹, B. BOËL¹

Mots-clés : gestion de l'eau et de l'assainissement, observatoire de l'hydrologie urbaine, métiers, co-production, indicateurs de développement durable.

Introduction

Depuis 1968, le département de la Seine-Saint-Denis gère en régie directe son réseau d'assainissement long de 700 km. La gestion technique des eaux usées, la lutte contre les inondations et la protection de l'environnement ont été les principaux domaines d'action de la Direction de l'eau et de l'assainissement. Aujourd'hui, un nouveau besoin se fait ressentir : se rapprocher des usagers citoyens. Cette évolution conceptuelle s'accompagne d'une modification des métiers de la gestion de l'eau. En décembre 2004, le département met en place l'Observatoire de l'hydrologie urbaine, instance destinée à communiquer avec le public.

1. Le contexte

Le département de Seine-Saint-Denis couvre un territoire urbain de 236 km² situé au nord-est de Paris. Il comprend 40 communes et une population de 1 380 000 habitants raccordés à 98 % au réseau d'assainissement collectif. Long de 700 km, le réseau d'assainissement départemental, géré en régie directe, reçoit les apports des réseaux communaux et les

transporte jusqu'aux frontières du département vers des collecteurs exploités par d'autres collectivités. Il rejoint le réseau interdépartemental d'assainissement de la région parisienne (le SIAAP représentant plus de 8 millions d'habitants).

La topographie particulièrement plate du département de la Seine-Saint-Denis (pente moyenne de 1/1 000), ainsi que la présence d'anciens marais et de cuvettes dans les zones proches de la Seine, constituent de fortes restrictions physiques aux écoulements des eaux de pluie, créant fréquemment des inondations. En outre, il se produit un effet d'amplification des inondations en raison de la grande dimension du bassin-versant urbain (200 km²) très imperméabilisé et de la concentration des exutoires sur quelques kilomètres seulement de berges de Seine et de Marne. Ce territoire est également caractérisé par une forte présence d'industries, sources potentielles de pollution des eaux et des sols.

2. L'évolution des métiers de la gestion de l'eau

De par sa mission, le service public se doit d'être réactif aux attentes et besoins, en constante évolution, des usagers. À l'origine, la Direction de l'eau et de l'assainissement de la Seine-Saint-Denis s'est essentiellement consacrée à la gestion technique des eaux usées,

¹ Direction de l'eau et de l'assainissement - Observatoire de l'hydrologie urbaine - Conseil général de la Seine-Saint-Denis
Hôtel du département - BP 193 - 93003 Bobigny Cedex.

la lutte contre les inondations et la protection du milieu naturel. Aujourd'hui, elle ressent la nécessité de se rapprocher de la population. D'une situation d'urgence liée aux nuisances pour la population causées par les inondations fréquentes, en passant par une phase de gestion (mise en place de la gestion automatisée du réseau) et de réhabilitation de son réseau d'assainissement (système d'information géographique), la DEA met l'accent, depuis 15 ans, sur la prévention (développement des techniques alternatives) et la qualité de son service pour la population (certification qualité et environnementale, règlement de sécurité).

3. L'Observatoire de l'hydrologie urbaine

Cette volonté de communiquer et d'échanger davantage avec la population s'est traduite notamment par la création, en décembre 2004, de l'Observatoire de l'hydrologie urbaine qui émane d'un engagement fort de l'exécutif départemental. Il s'agit d'une plate-forme de rencontre entre les acteurs de la gestion de l'eau et la population, visant l'échange et la mutualisation des connaissances, des données et des savoir-faire. L'Observatoire est conçu comme un service départemental placé aux côtés du directeur de l'eau et de l'assainissement. Véritable outil de renforcement de la gestion solidaire de l'eau, il crée des liens entre usagers, collectivités territoriales et spécialistes et les élargit à la communauté scientifique et éducative. Ainsi il favorise la participation des citoyens à la gestion de l'eau. Il constitue également un lieu de ressources permettant de faciliter l'accès aux données relatives à la gestion de l'eau dans le département. Trois groupes de travail ont traité, en 2005-2006, les thématiques suivantes :

- les liens entre la pollution des eaux et les risques sanitaires associés,
- les enjeux de la gestion de l'eau à l'horizon 2015 (relais de la consultation publique menée par l'agence de l'eau),
- les indicateurs de développement durable de la gestion de l'eau adaptés aux échanges avec le public.

Au cours des échanges, il arrive que les membres des groupes expriment leurs interrogations sur la réalité de la concertation à l'échelle nationale, illustrant ainsi le climat de confiance qui règne au sein de l'Observatoire de l'hydrologie urbaine.

4. Le développement d'indicateurs pour une meilleure communication du service départemental d'assainissement

Pour permettre à un public élargi de comprendre et de suivre l'action du service départemental d'assainissement, l'Observatoire s'est attaché à faire évoluer le rapport annuel du service. Les échanges au sein de l'Observatoire entre associations, communes et partenaires scientifiques ont enrichi la nouvelle version du rapport. Celle-ci intègre notamment quelques indicateurs d'assainissement. Ces premiers repères ont été élaborés à partir de trois sources :

- les indicateurs réglementaires, l'autosurveillance,
- le système qualité,
- les indicateurs émergents, tels qu'ils sont travaillés au niveau national ou par les associations.

Pour aller plus loin, l'un des groupes réfléchit à la construction d'indicateurs de développement durable de la gestion de l'eau adaptés aux échanges avec le public.

Pour orienter le choix des indicateurs à développer, les citoyens de Seine-Saint-Denis ont été questionnés afin de connaître les domaines sur lesquels ils souhaitent être informés prioritairement. L'objectif est de développer des indicateurs composites, englobant les dimensions économiques, sociales et environnementales de la notion de développement durable et traduisant l'action publique en termes de bénéfices pour les citoyens.

Quelques propositions d'indicateurs de développement durable seront présentés en l'état des travaux en cours. Ils pourront tout autant concerner les emplois induits par le secteur de l'alimentation en eau potable et de l'assainissement que des approches plus environnementales comme la prise en compte de l'impact sur le milieu naturel des activités des services de l'environnement.

Résumé

J. BÖHLER, B. BOËL. Rendre compte à la population d'une bonne gestion de l'eau et de l'assainissement : la coproduction d'indicateurs environnementaux, sociaux et économiques en Seine-Saint-Denis

Le département de la Seine-Saint-Denis couvre un territoire très urbanisé au nord est de Paris qui de par sa géographie particulièrement plate marquée par la présence d'anciens marais connaît de fréquentes inondations. Le réseau d'assainissement départemental géré en régie directe, reçoit les apports des réseaux communaux vers le réseau interdépartemental de la région parisienne.

À l'origine centrée sur une gestion essentiellement technique des eaux usées, de lutte contre les inondations et de protection du milieu naturel, la Direction de l'eau et de l'assainissement ressent la nécessité d'informer et d'impliquer davantage les citoyens. Les métiers de la gestion de l'eau ont également suivi cette évolution.

Dans cette optique, l'Observatoire de l'hydrologie urbaine, décidé par l'exécutif départemental, se veut une plate-forme de rencontre et d'échanges entre acteurs de la gestion de l'eau et le grand public. Il vise à favoriser la participation et l'information des citoyens à la gestion de l'eau.

En plus de ses actions de sensibilisation du public, l'Observatoire de l'hydrologie urbaine a mis en place, début 2005, des groupes de travail sur les thématiques suivantes : l'eau et la santé, les indicateurs de gestion de l'eau dans un développement durable et les enjeux de la gestion de l'eau à l'horizon 2015.

Afin de permettre à un public élargi de suivre l'action départementale et de mesurer comment la politique du département en matière de gestion de l'eau est en accord avec un développement durable, un des groupes de travail s'attelle à la construction d'indicateurs à destination du grand public regroupant les dimensions économiques, sociales et environnementales de la gestion de l'eau.

DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

AVIS D'APPEL PUBLIC A CANDIDATURES

SIA CANGÉY LIMERAY

1. Dénomination et adresse de la collectivité :
SIA CANGÉY LIMERAY, MAIRIE de, - 37530 LIMERAY
Tél : 02 47 30 11 14 - Fax : 02 47 30 01 40

2. Objet de la consultation :
Délégation par affermage du service public d'assainissement collectif, attribuée conformément aux articles L.1411-1 à L.1411-18 du Code général des collectivités territoriales.
Prestations : exploitation du service et de ses ouvrages, gestion des usagers, renouvellement, facturation, suivi du service,...

3. Caractéristiques essentielles de la délégation :
Durée du contrat : 12 ans à compter du 01/01/2008 (variantes possibles)
Assiette :

- Nombre d'abonnés: 700
- Volume de l'assiette de facturation : 54 000 m³

Ouvrages à exploiter :

- Station d'épuration boues activées de : 1200 EH.
- Linéaire du réseau :13 000 ml
- Postes de refoulement : 4
- Traitement des boues sur lits à macrophytes

4. Contenu des dossiers de candidatures :

- Lettre de candidature
- Attestations, certificats et justifications prévus aux articles 8 et 9 du décret n° 97-638 du 31 mai 1997
- Références d'exploitations similaires.
- Chiffres d'affaires et bilans des trois dernières années.
- Toutes pièces permettant d'apprécier les garanties professionnelles et financières de l'entreprise et l'aptitude à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant le service public.

5. Date limite de réception des dossiers de candidature :

Le 21 mai 2007 avant 12 heures à la Mairie de LIMERAY.

Les dossiers de candidatures devront être adressés à Monsieur le Président MAIRIE de - 37530 LIMERAY, sous enveloppe cachetée portant la mention : « Candidature pour la gestion du service d'assainissement collectif - A n'ouvrir qu'en présence de la commission ».

6. Renseignements :

Renseignements d'ordre administratif :

Monsieur le Président - MAIRIE de - 37530 LIMERAY - Tél : 02 47 30 11 14

Renseignements d'ordre technique :

Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt d'Indre-et-Loire, M. NOLLET, 61, avenue de Grammont BP 4111 - 37041 TOURS CEDEX 1

DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

AVIS ANNULATIF

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

Objet supplémentaire : 65130000

I.1) NOM, ADRESSES ET POINT(S) DE CONTACT :
Cté d'agglomération du Grand Avignon,
675 Chemin des meinajaries B.P. 1259,
F-84911 Avignon Cedex 9, à l'attention de Mme la Présidente
Tél. 04 90 84 47 00. E-mail : contact@agglomeration-grandavignon.fr.
Fax 04 90 84 47 01.

Adresse(s) internet :

Adresse générale du pouvoir adjudicateur (URL):
www.grandavignon.fr.

SECTION II : OBJET DU MARCHÉ

II.1) DESCRIPTION

II.1.1) Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur :
Délégation du service public de distribution d'eau potable des communes de Villeneuve les Avignon et Les Angles.

II.1.2) Description succincte du marché ou de l'achat/des achats :
gestion du service public d'eau potable des communes de Villeneuve les Avignon et Les Angles.

II.1.3) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) :
Objet principale : 65111000

SECTION IV : PROCÉDURE

IV.1) TYPE DE PROCÉDURE

IV.1.1) Type de procédure :
Restreinte.

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.3) AVIS AUQUEL SE RÉFÈRE LA PRÉSENTE PUBLICATION :

TSM N° 12 pages 32-33 année 2006

IV.2.4) DATE D'ENVOI DE L'AVIS ORIGINAL :

12.01.2007

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

VI.4) AUTRES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

Suite à des erreurs dans les diverses publicités, la publication est annulée et fera l'objet d'un nouvel avis.

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS :

14.03.2007

Dates repères pour passer vos appels à concurrence

Numéro	Date de Parution	Date limite d'envoi de la publicité
<input type="checkbox"/> TSM 04 - 2007	Parution : 21/05/2007	02/05/2007
<input type="checkbox"/> TSM 05 - 2007	Parution : 19/06/2007	04/06/2007
<input type="checkbox"/> TSM 06 - 2007	Parution : 16/07/2007	29/06/2007

DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

AVIS ANNULATIF

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) NOM, ADRESSES ET POINT(S) DE CONTACT :

Cté d'agglo du Grand Avignon,
675 Chemin des meinajaries B.P. 1259,
F-84911 Avignon Cedex 9, à l'attention de Mme la Présidente
Tél. 04 90 84 47 00. E-mail : contact@agglo-grandavignon.fr.
Fax 04 90 84 47 01.

Adresse(s) internet :

Adresse générale du pouvoir adjudicateur (URL):
www.grandavignon.fr.

SECTION II : OBJET DU MARCHÉ

II.1) DESCRIPTION

II.1.1) Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur :
Délégation du service public d'assainissement collectif des communes de Villeneuve les Avignon, Les Angles, Rochefort du Gard et Saze.

II.1.2) Description succincte du marché ou de l'achat/des achats :

gestion du service public d'assainissement collectif des communes de Villeneuve les Avignon, Les Angles, Rochefort du Gard et Saze.

II.1.3) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) :

Objet principal : 90110000

Objet supplémentaire : 90111000.

SECTION IV : PROCEDURE

IV.1) TYPE DE PROCÉDURE

IV.1.1) Type de procédure :

Restreinte.

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.3) AVIS AUQUEL SE RÉFÈRE LA PRÉSENTE PUBLICATION :

TSM N° 12 pages 34-35 année 2006

IV.2.4) DATE DE L'ENVOI DE L'AVIS ORIGINAL :

12.01.2007

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

VI.4) AUTRES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

Suite à des erreurs dans diverses publicités, la publication est annulée et fera l'objet d'un nouvel avis.

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

14.03.2007